

- Journée technique -

# La mise en place de démarches de protection des captages

## Comment favoriser la coopération entre producteurs d'eau potable et acteurs agricoles ?

### Objectifs de la journée

Dans le cadre des démarches de protection des Aires d'Alimentation de Captage (AAC), la définition et la mise en œuvre de plans d'action ciblant les pollutions diffuses d'origine agricole s'appuient sur une coopération entre producteurs d'eau potable (collectivités-gestionnaires des captages, entreprises de l'eau) et acteurs agricoles (organisations agricoles, agriculteurs).

L'objectif de la journée est de restituer les résultats de l'étude Irstea-Onema « Emergence et pérennisation de la coopération entre producteurs d'eau potable et acteurs agricoles » (2013-2015) et de mettre en débat travaux de recherche et retours d'expérience d'acteurs sur cette problématique.

En effet, les modes de coopération associant producteurs d'eau potable et acteurs agricoles apparaissent divers dans le contexte français. Cela pose la question de leurs caractéristiques spécifiques, de leurs atouts et de leurs limites. Par ailleurs, l'émergence et la pérennisation de la coopération dans un territoire donné dépend de facteurs liés à la ressource en eau, aux acteurs impliqués, à la gouvernance de la démarche et au contexte réglementaire, politique et économique. Mieux comprendre les conditions favorisant ou contraignant l'action collective permet d'identifier des pistes d'action pour soutenir la mise en œuvre de démarches de préservation de la ressource en eau potable.

La journée s'adresse plus particulièrement aux acteurs de la gestion de l'eau et aux acteurs du secteur agricole concernés/impliqués dans la mise en place de démarches de protection d'aires d'alimentation de captage (agents des services déconcentrés (DRAAF, DREAL, DDT), chargés d'étude et d'intervention des Agences de l'Eau, animateurs territoriaux des collectivités, chargés de mission (eau, environnement) des organisations agricoles (Chambres d'agriculture, GAB/GRAB) et des organismes économiques (coopératives), responsables ingénierie environnementale, développement durable des entreprises délégataires du service de production d'eau potable).



**Vendredi 9 décembre 2016**

9h00 - 17h30

Onema - 5, square Félix Nadar 94300 Vincennes

Salle 5.58/5.60



**09:00 - 9:30** **Accueil café**

**09:30-10:00** **Introduction générale**

Ouverture

*Philippe Dupont (DAST Onema)*

*Jean-Marc Callois (Dir. Département Territoires Irstea)*

Objectifs et structure de la journée

*Laurence Amblard (Irstea, UMR Métafort)*

*Delphine Loupsans (Onema)*

**10:00-10:30** **Contexte et enjeux de la protection des aires d'alimentation de captage**

Contexte réglementaire de la protection des AAC et état des lieux de l'avancement des démarches de protection des AAC en France

*Jeanne Boughaba (MEEM) et Julienne Roux (MAAF)*

**10:30-12:30** **Session 1 – Modes de coopération entre producteurs d'eau potable et acteurs agricoles, diversité et intérêt**

Les modes de coopération pour la mise en œuvre des démarches de protection des AAC en France et mise en perspective à l'échelle européenne

*Laurence Amblard (Irstea, UMR Métafort)*

La contractualisation entre producteurs d'eau potable et agriculteurs pour le contrôle des pollutions diffuses d'origine agricole : quel potentiel ?

*Christophe Déprés (VetAgro Sup, UMR Métafort)*

Retour d'expérience sur les outils fonciers et leur mobilisation dans le cadre de démarches de protection des AAC

*Lionel Mercier (Safer)*

Retour d'expérience sur les partenariats entre collectivités et organismes agricoles pour le développement de filières favorables à la qualité de l'eau

*Grégoire Rouyer (UBIOS, BIOCER)*

**Table ronde : quelles modalités de coopération entre acteurs agricoles et gestionnaires des captages ?**

*Animation : Patrice Garin (Irstea, UMR G-Eau)*

► Quels modes de coopération dans quels contextes ? Quelles conditions d'efficacité ? Quelles adaptations possibles ?

**12:30-14:00** **Déjeuner**



## 14:00-16:00 **Session 2 – Contraintes et leviers à la coopération**

Les contraintes et leviers à la coopération entre acteurs agricoles et gestionnaires des captages

*Laurence Amblard (Irstea, UMR Métafort)*

La conception et le changement des systèmes agricoles dans les démarches de protection de la ressource en eau

*Raymond Reau (INRA, UMR Agronomie)*

Retour d'expérience sur les contraintes et leviers à la coopération entre collectivités-gestionnaires et acteurs agricoles

*Marc Lambert (Syndicat des eaux du Vivier)*

L'implication des collectivités grand cycle de l'eau dans la protection des captages : retour sur l'intervention de l'EPTB Charente

*Célia Levinet et Sarah Paulet (EPTB Charente)*

### **Table ronde : quelles pistes d'actions pour favoriser la coopération entre acteurs agricoles et gestionnaires ?**

*Animation : Johan Coulomb (FREDON)*

► Quelle gouvernance des démarches de protection pour favoriser la coopération entre gestionnaires des captages et acteurs agricoles ? Quelles ressources pour les acteurs impliqués ?

## 16:00-16:15 **Pause-café**

## 16:15-17:30 **Conclusion générale**

Synthèse des échanges en table ronde

Perspectives pour la recherche et pour l'action

*Laurence Amblard (Irstea, UMR Métafort)*

*Delphine Loupsans (Onema)*

## **Contacts**

### **Laurence Amblard**

laurence.amblard@irstea.fr

04.73.44.06.31

### **Delphine Loupsans**

delphine.loupsans@onema.fr

01.45.14.31.58



# Inscription

## INSCRIPTION GRATUITE

COUPON A RETOURNER AVANT LE 15 novembre 2016 à :  
Irstea - UMR Metafort – 9 avenue Blaise Pascal 63178 AUBIERE  
ou  
Email : laurence.amblard@irstea.fr

NOM : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Société / Organisme : .....

Adresse : .....

CP Ville : .....

E-mail : .....

Téléphone : .....

Je participerai : (Merci de cocher vos choix)

Vendredi 9 décembre :

Matin     Déjeuner     Après-midi

